

DÉPART le 25/07/2022 du gymnase Mazeline : 09h00
ARRIVÉE le 27/07/2022 au gymnase Mazeline : 18h00

LISTE D'ÉQUIPEMENT

FOURNI :

- Toiles de tentes
- Repas confectionnés par les apprentis aventuriers (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner)

À PRÉVOIR :

- Pour la nuit en tente : sac de couchage, matelas/tapis de sol, oreiller, pyjama
- Pour les repas : vaisselle personnelle (assiette, couverts, bol, verre/gourde), torchon à vaisselle
- Pour le canoë-kayak : coupe-vent/imperméable, maillot de bain, tenue lycra ou thermique, chaussures adaptées à l'eau ou anciennes chaussures.
- Pour la randonnée, et les activités physiques : tenue de sport adaptée, des chaussures de sport pour marcher et courir.
- Pour les veillées : tenue chaude (veste, manteau, sweat, écharpes, plaid)
- Pour le confort et la sécurité : plusieurs tenues de sport (t-shirt, pantalon, short, chaussettes, sous vêtements, sweat, veste, manteau), au moins 2 paires des chaussures (une pour l'eau et une sèche), lunettes de soleil et cordon, crème solaire, gourde, casquette, nécessaire de toilette, serviette de toilette, sac à dos, sac pour le linge sale, lampe de poche.
- Bonus : jeux de société personnel, encas si besoin!
- Ne pas apporter d'objet de valeur (montre, bijoux, objets électroniques...)
- ***BREVET DE SAVOIR NAGER DE 25 MÈTRES OBLIGATOIRE!***
- **APPORTER LE CASSE CROUTE POUR LE REPAS DU LUNDI MIDI !**

**Réunion d'information programmée le Lundi 18 Juillet à 18h30 au complexe
Mazeline (salle des fêtes)**



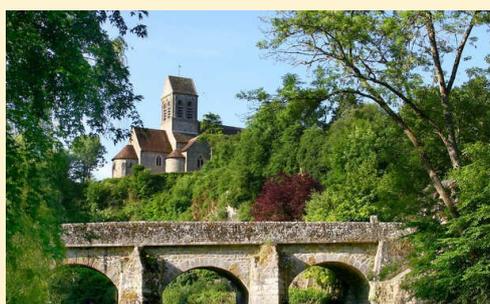
MINI-CAMP

EN ALPES-MANCELLES

Du Lundi 25 au Mercredi

27 Juillet 2022

De 12 à 16 ans



PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS

	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27
9h	Petit déjeuner		
10h	 Arrivée, installation Beach Volley	 Course d'orientation Hauteurs de Saint Léonard	Randonnée en bord de Sarthe Din Saint Céneri 
12h	Déjeuner		
14h	 Disc Golf	 Canoë-Kayak Sur la Sarthe	 Rangement Jeux de précision
	Sports de raquette	Sports collectifs	Retour 
20h	Dîner		
21h	Veillée Loup Garou 	Veillée Musicale 	

Journée type :

9h : Réveil et petit déjeuner

10h : Début activité

12h : Déjeuner

14h : Début activité

16h30 : Goûter

17h : Activité collective

20h : Dîner

21h : Veillée

23h : Coucher



**FICHE D'INSCRIPTION ACM DAMIGNY / CERISE
POUR LE MINI CAMP**

Date limite de dépôt des dossiers et règlement en Mairie ou à l'USDA : Lundi 20 Juin 2022

Prière de s'inscrire en avance. Nombre de places limité !

USDA Gymnase Louvrier, 22 avenue Koutiala - 61000 Alençon

Tél/Fax : 02 33 28 08 17 E-mail : usda@wanadoo.fr

Je soussigné(e) :N°Tel (en cas d'urgence).....

Adresse :

Inscrit : mon fils / ma fille Âge :.....

(Un seul enfant par fiche d'inscription)

	Résident CUA		Résident extérieur
	Quotient Familial < 573*	Normal	
INSCRIPTION MINI CAMP	120€	150€	180€

LES BONS CAF, MSA, CHÈQUES VACANCES ET COUPONS SPORT SONT ACCEPTÉS

*** Validation du régime allocataire en mairie** : se munir des justificatifs de prestations : avis d'imposition 2021 et livret de famille

Si vous êtes bénéficiaire d'aides diverses (comité d'entreprise, ...)

- Besoin d'une facture
- Document à remplir (joindre les documents avec l'inscription)
 - Je m'engage à régler l'acompte de 50€ (de préférence par chèque, à l'ordre de l'USDA).
 - Je déclare avoir contracté une Assurance Responsabilité Civile dans le cadre familial ou scolaire.

Fait à, le/...../.....

Signature des parents

Règlement intérieur du mini camp :

Les jeunes se doivent de respecter :

- Le matériel du lieu d'hébergement et de l'USDA (la dégradation volontaire, de vandalisme sur les locaux ou le matériel, feront l'objet d'une facturation)
- Le personnel du lieu d'hébergement, les animateurs et leurs camarades physiquement, verbalement et moralement
- Le silence à 22h demandé par le lieu d'hébergement

Il est formellement interdit de :

- Fumer, vapoter, consommer de l'alcool et de la drogue
- Photographier des personnes pour un usage personnel sans leur demander leur avis au préalable
- Introduire sur le camp des objets pouvant être dangereux (cutter, aiguilles, couteaux, pétard...)
- L'usage du téléphone portable (sauf cas exceptionnel), de tablette, console de jeu est interdit durant les activités communes

Signature du jeune